

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°12 – 12 juillet 2022

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



BILAN FERMETURE DE LA GRAPPE

[Phénologie et météorologie](#) : fermeture de la grappe

[Mildiou](#) : aucune grappe atteinte

[Oïdium](#) : pression faible

[Tordeuses](#) : près de 12% des grappes avec ponte ou perforation

[Scarabée japonais](#) : fiche de reconnaissance

DERNIERES REUNIONS RAIS'ALSACE CETTE SEMAINE

Le bilan fermeture de la grappe a été réalisé sur 100 parcelles aléatoirement, à raison de 20 grappes par parcelle, avec une répartition coteau/plaine et alternance des cépages.



La fermeture est acquise sur l'ensemble du vignoble depuis la semaine passée. En secteurs précoces, les toutes premières baies verrées sont observées.

Au cours des 8 derniers jours, aucune pluie n'a été enregistrée. Et la semaine s'annonce caniculaire à partir de mercredi, sans perspective de précipitation.

La sécheresse se fait à nouveau durement ressentir dans les parcelles déjà en stress au moins de juin. Les enherbements trop concurrentiels doivent être fauchés. Les parcelles bloquées doivent être allégées au niveau de la charge. Les complants et jeunes vignes sont à arroser selon les situations.

Des symptômes d'échaudage sont attendus.



1 Observation

En dehors de quelques taches d'huile issues des orages de fin juin, il n'a aucune nouvelle tache.

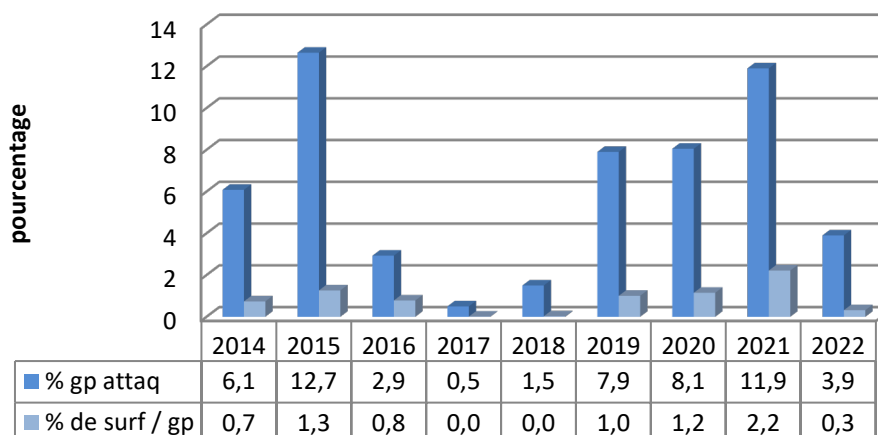
Le bilan 100 parcelles, réalisé la semaine dernière par la FREDON et la Chambre d'agriculture montre en effet que seules 2 parcelles sur les 100 affichaient quelques taches fraîches non sporulantes (Nothalten, Dambach-la-Ville).

Concernant l'état des grappes, sans surprise, elles sont toutes indemnes de mildiou, ce qui encadre bien 2021 par 2 années sans symptôme sur grappe, comme 2016 également.

Lors des observations de ce lundi, plusieurs parcelles présentent des taches d'huile mais sans conséquence sur les grappes.



Fréquence et intensité d'oïdium sur grappe / fermeture de la grappe



2 Analyse du risque

En absence de précipitations et avec des conditions caniculaires annoncées, la probabilité de contamination est nulle. Il faudra surveiller l'éventuel risque orageux au stade de début véraison qui peut être en effet synonyme de mildiou mosaïque. Pour le moment cette perspective n'est pas du tout envisagée.



OIDIUM

Sommaire

1 Observation

Le bilan à la fermeture de la grappe fait état de 27 parcelles sur 100 avec des symptômes sur grappes dont 11 avec symptômes foliaires. Sur les 27 parcelles, comme l'an dernier, 1/3 est haut-rhinois, 2/3 sont bas-rhinois.

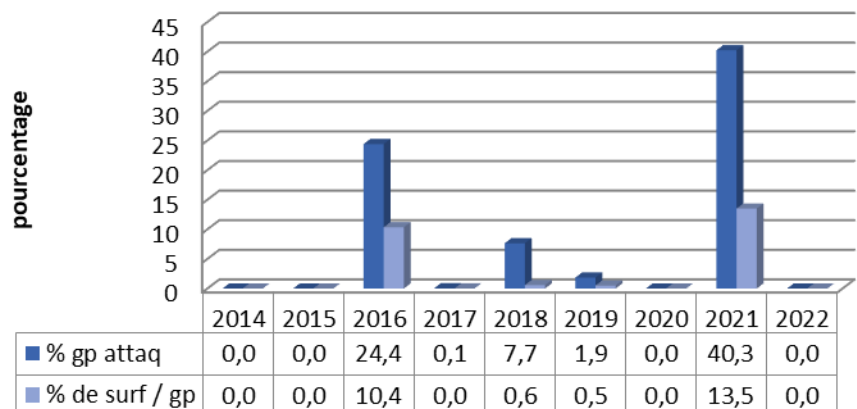
En termes de fréquence, un peu moins de 4% des grappes présentent des symptômes, avec une intensité très faible de 0.3% (surface moyenne touchée par grappe). La fréquence moyenne 2014-2022 est de 6.2% et situe donc 2022 à un niveau bien inférieur à cette moyenne.

En complément, les observations de ce lundi mettent en évidence de nouveaux symptômes sur grappe.

L'oïdium a progressé dans les parcelles avec symptômes déjà présents en mai-juin, mais il est également présent sur quelques baies dans des parcelles exemptes jusque-là.

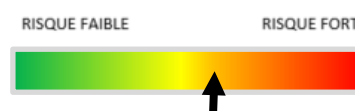


Fréquence et intensité de mildiou sur grappe



2 Analyse du risque

La fermeture de la grappe marque la fin de la sensibilité des baies à de nouvelles attaques. Toutefois, les parcelles avec symptômes (plus de 10% de grappes attaquées) doivent être surveillées jusqu'au début de la véraison mais en laissant passer l'épisode caniculaire.





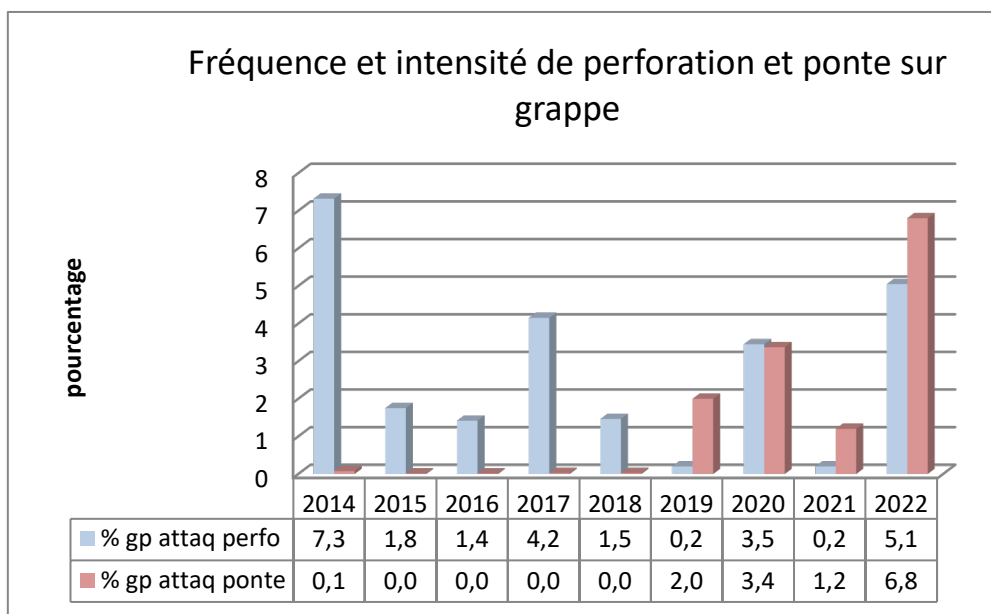
1 Observation

Sur le bilan 100 parcelles, 81 d'entre elles présentent des pontes et/ou des perforations. On note un petit décalage de stade entre les 2 départements, puisqu'au moment du bilan, majoritairement on avait encore des pontes pour le Bas-Rhin, contre une majorité de perforations pour le Haut-Rhin 5% des grappes présentent des perforations en comparaison avec les 2.8% de la moyenne 2014-2022. A cela s'additionne près de 7% des grappes avec des pontes, pour une moyenne 2014-2022 de 1.5%. La moitié de ces pontes sont avortées essentiellement en raison d'un traitement insecticide.



Les vols sont à présent au point mort. L'activité de ponte observée ce lundi est très faible. On note en effet majoritairement des perforations et quelques pontes avortées et peu de pontes fraîches.

Dans les perforations, on trouve de petites larves d'eudémis.



2 Analyse du risque

La pression de cette seconde génération est ainsi supérieure à celle des dernières années.

A ce stade, les chenilles sont dans les baies et les grappes fermées. Plus aucune intervention n'est justifiée. Quelques pontes peuvent avorter avec les conditions caniculaires.

L'incidence de cette génération dépendra essentiellement des conditions météorologiques des semaines à venir. En conditions sèches, les perforations ne donnent pas lieu à des foyers de botrytis. A suivre...





Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) est un organisme nuisible classé parmi les **organismes de quarantaine prioritaires** par la réglementation européenne sur la santé des végétaux (règlement (UE) 2019/1702) car sa présence peut représenter une menace économique, environnementale ou sociale importante pour le territoire de l'Union européenne.

Il n'a **pas encore été détecté en France** mais est présent en Italie et au sud de la Suisse.

L'insecte est qualifié d'**auto-stoppeur** car il se déplace sur de grandes distances grâce aux transports (camions, trains, ...). Les larves peuvent quant à elles être transportées par la terre entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture.

Ce scarabée est également **très polyphage**, c'est-à-dire qu'il se nourrit de très nombreuses plantes hôtes : maïs, soja, vigne, rosiers, fraisiers, arbres feuillus, ... Les larves font quant à elles beaucoup de dégâts sur les surfaces herbagères (prairies de graminées, gazons, golf, ...).

L'insecte peut être confondu avec d'autres coléoptères présents en France, notamment avec le hanneton des jardins ou hanneton horticole. Toutefois, il est facilement reconnaissable par la **présence de touffes de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen**. Sa taille va de **8 à 10mm**.

Les fiches ci-dessous vous permettent d'accéder à un descriptif complet de cet insecte :

- [Fiche diagnostic Popillia japonica](#) (format pdf - 9.9 Mo - 30/07/2021) ;
- [Note nationale BSV : Popillia japonica](#) (format pdf - 1.2 Mo - 30/07/2021) ;
- [Informations d'Ephytia sur le scarabée japonais](#).

Que faire en cas de suspicion du scarabée japonais ?

[Procédure de signalement sur l'application Agiir](#)



Popillia japonica (POPIJA) - <https://gd.eppo.int>



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : CAC – Ampélys, Armbruster Vignes, Arthur Metz, Cave de Beblenheim, Cave de Bestheim, Cave de Pfaffenheim, Cave du Roi Dagobert, Cave de Turckheim, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Le Comptoir Agricole – Vitivina, FREDON Grand Est, Hauller, IFV, Laboratoire d'œnologie Gresser, Wolfberger.

Rédaction et animation : Chambre d'Agriculture d'Alsace et FREDON Grand Est.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Flavie PETITDEMANGE - flavie.petitdemande@grandest.chambagri.fr